



Fédération Nationale des Lieux de Vie Et d'accueil

118 rue du Château des Rentiers 75013 Paris - www.fnlv.org

Bulletin d'adhésion - 2019

A retourner à : **Adhésions FNLV - 39, Lieu -dit Ferrières**
79290 Bouillé-Loretz - Tél 05 49 67 10 24

Nom du LVA :

Forme juridique et nom de l'organisme gestionnaire :

Adresse:

Tél. Fax.

Email. Site Internet.

Nom du ou des permanents responsables

-
-

Nom du président (si Association) ou de la personne (si entreprise individuelle), ou du gérant (si société) :

Déclare(nt) être en accord avec la charte de la FNLV et s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association (consultez le site Web www.fnlv.org)

Le LVA s'acquitte du montant de la cotisation, soit pour 2019 :

250 €

Dont 60€ qui seront reversés à la FRLV du LVA (si existante).

L'adhésion est annuelle et court du 1^{er} Novembre 2018 au 31 décembre 2019.

Elle donne droit :

- à participer à toutes les réunions organisées par sa Fédération Régionale
- aux informations réglementaires et administratives
- à l'inscription dans l'annuaire du site Internet de la FNLV et à un espace adhérent.
- au droit de vote attaché aux membres actifs
- à la possibilité d'être mandaté par sa Fédération Régionale au CA de la FNLV et d'être remboursé de ses frais de déplacements aux réunions de CA (cf. règlement intérieur).

Les nouveaux inscrits doivent accompagner leur règlement des pièces suivantes :

- Copie des statuts de l'organisme gestionnaire et récépissé, ou récépissé CFE pour les Entreprises individuelles
- Composition du bureau pour les associations
- Copie de l'arrêté d'autorisation de création du LVA

Fait à :

Nom, signature et cachet

Le :